

Compte rendu du conseil municipal du mardi 23 avril 2019

Maryvonne GIRARD

- Signature de la charte du quartier en politique de la ville, Pont-de-Bois-Vétérans et de celle des quartiers Résidence ouest et Résidence est - Poste -Terroir
Délibération adoptée à l'unanimité

Sylvain ESTAGER

- Travaux de réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents à Villeneuve d'Ascq - Lancement d'une procédure de concours restreint sur esquisse
Délibération adoptée à l'unanimité
- Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) - Actualisation des tarifs maximaux applicables en 2020
Délibération adoptée à l'unanimité
- Autorisation de signer les marchés
Délibération adoptée à l'unanimité

Dominique FURNE

- Convention de partenariat avec Lille 3000 dans le cadre des festivités "El Dorado"
Délibération adoptée à l'unanimité
- Affectation de crédits d'investissement aux associations culturelles pour l'année 2019
Délibération adoptée à l'unanimité

Pascal MOYSON

- Gratification des stages de l'enseignement supérieur
Délibération adoptée à l'unanimité
- Actualisation du tableau des effectifs
Délibération adoptée à l'unanimité
- Adhésion au dispositif de la centrale d'achat métropolitaine
Délibération adoptée à l'unanimité

Chantal FLINOIS

- Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine du logement d'urgence et d'insertion
Délibération adoptée à l'unanimité

André LAURENT

- Projet de partenariat transfrontalier via le développement durable dans le cadre des microprojets INTERREG France/Wallonie/Vlaanderen - demande de subvention
Délibération adoptée à l'unanimité
- Première affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine des loisirs (environnement) au titre de l'année 2019
Délibération adoptée à l'unanimité
- Affectation des crédits d'investissement aux associations œuvrant dans le domaine des loisirs (environnement) au titre de l'année 2019
Délibération adoptée à l'unanimité
- Présentation des rapports annuels 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement, de l'eau potable et des déchets
Le Conseil municipal a pris acte du rapport

Françoise MARTIN

- Deuxième affectation des crédits destinés à l'aide aux projets de classes de découverte
Délibération adoptée à l'unanimité

Patrice CARLIER

- Affectation de crédits destinés aux associations de coopération internationale
Délibération adoptée à l'unanimité

Monique LEMPEREUR

- Séjour vacances familles 2019
Délibération adoptée à l'unanimité

Jean-Michel MOLLE

- Montgolfiades du Héron - règlement du jeu "Gagner des vols en Montgolfières"
Délibération adoptée à l'unanimité

Claudine SARTIAUX

- Désaffectation et déclassement du terrain d'assiette du futur centre social
Délibération adoptée à l'unanimité
- Vente du terrain d'assiette du futur centre social au profit de la société Vinci Immobilier Nord Est
Délibération adoptée à l'unanimité
- Acquisition du nouveau centre social du quartier Hôtel-de-Ville en Vente en l'état futur d'achèvement par la Ville auprès de la société Vinci Immobilier Nord Est
Délibération adoptée à l'unanimité
- Décision de désaffectation de terrains situés rue des Vétérans
Délibération adoptée à l'unanimité
- Conditions de la cession des terrains et droits à construire rue des Vétérans
Délibération adoptée à l'unanimité
- Vente par la Ville d'un immeuble situé 109 rue La-Fontaine
Délibération adoptée à l'unanimité

Jean-Antoine ROSSIT

- Affectation des crédits destinés aux associations patriotiques au titre de l'année 2019
Délibération adoptée à l'unanimité

Yveline VAN CAENEGHEM

- Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine du jumelage
Délibération adoptée à l'unanimité

Valérie QUESNE

- Affectation de crédits destinés aux associations œuvrant en faveur des aînés au titre de l'année 2019
Délibération adoptée à l'unanimité
- Affectation de crédits destinés aux associations œuvrant en faveur des aînés - Aide au transport pour les voyages 2019
Délibération adoptée à l'unanimité
- Fixation du tarif 2019 pour l'activité Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) mise en place par l'association Activités sportives pour tous (ASPT)
Délibération adoptée à l'unanimité

Gérard CAUDRON

- Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales
Le Conseil municipal a pris acte du rapport